

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-11-chem | XVIe Item](#)[Roland Mousnier. La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII | Thèse générale de Mousnier sur la vénalité des offices](#)

Roland Mousnier. La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII | Thèse générale de Mousnier sur la vénalité des offices

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b001_f0192**

Source**Boite_001-11-chem | XVIe**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Mousnier, Roland](#)**

Références bibliographiques**[Mousnier, La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb34193035b>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Mousnier, Roland (1907-09-07 -- 1907-09-07)

TITRE La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII : Thèse pour le doctorat ès-lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris

LIEU DE PUBLICATION Rouen

DATE 1945

EDITEUR Rouen : Maugard , [1945]

- Td^u depuis la féodalité a confondu puissance publique et propriété priv. $\rightarrow$ propriétés des fonctions publiques.
 - A partir du XV^e, ils ont essayé de respirer ; mais les besoins d'une monarchie moderne puis d'une politique européenne ont exigé les souvenirs, à partir de 1550 environ, à l'heure où il se jouait le pouvoir impérial. Les fonctions publiques demeurent-elles - 1^{re} importance de la fonction privée
 - 1^{re} condition du renouvellement de la classe
 - 1^{re} valeur républicaine de ce système monarchique
 - Ce qui se passe pour assurer leur pouvoir les rois cherchaient à exercer un contrôle sur la transmission de l'office, sur le mariage et l'hérédité, et à en tirer un revenu financier : redevances, annuities, cense de 40 jours, droit annuel.
 - Depuis qu'il a voulu vendre l'office, le Roi a voulu la puissance publique avec la sûreté de la nation. Les officiers vendent avec l'office actual, demandant la réimpression
 - la centralisation possible et régionale
 - et leur parti de pouvoir est l'office
- monarchie tempérée par la venditité de l'office.

- Le droit annuel permet la monarchie absolue : il donne aux officiers une stabilité suffisante. Les officiers acceptent l'évolution pour mieux servir l'office

La monarchie fut un compromis avec la centralisation

inégalité, qui m'entraîne à l'histoire, à l'histoire
et à l'histoire. La hiérarchie, de +, la classe.

A la fin du règne de L. XIV, les souffrances
se trouvent + de guerre. Au XVIII, la situation
gagne en Angleterre.

D'où l'apparition de la classe moyenne riche.
C'est la mise de la puissance politique et économique
de la monarchie.

- l'autorité / opposition à la classe ; Angleterre
- / - l'autorité en cherchant à une organisation
politique.

622.624.